

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil d'administration (CA)

Séance du 10 septembre 2024

Le Conseil d'administration a approuvé :

- ❑ Les orientations budgétaires de l'établissement au titre de l'année 2025
- ❑ La programmation des actions au titre de l'année 2023-2024 (vague 2) de la commission « Contribution de vie étudiante et de campus »
- ❑ Le contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) avec l'État pour la période 2025-2027
- ❑ La charte de l'alimentation responsable dans le cadre du schéma directeur durabilité
- ❑ La convention entre Avignon Université et RENATER relative à la messagerie « PARTAGE » pour la période 2021-2025
- ❑ La convention de coopération pédagogique avec l'APECITA (master ST2AE) au titre de l'année universitaire 2024-2025
- ❑ Le projet de convention de coopération pédagogique entre Avignon Université et CAP PERFORMANCE
- ❑ L'accord-cadre de coopération entre Avignon Université et ENEDIS
- ❑ L'accord-cadre de coopération internationale entre Avignon Université et l'Université de Guanajuato - Mexique

À noter : l'ensemble des documents sera consultable sur la plateforme e-Doc de l'Université dans la rubrique Gouvernance – Conseil d'administration.

Fait à Avignon, le 10 septembre 2024



**Direction
des Affaires Juridiques
et Institutionnelles**

CAMPUS HANNAH ARENDT

74 rue Louis Pasteur
84 000 Avignon
+ 33 (0)4 90 16 28 85
vice-president-ca@univ-avignon.fr